

## **HIS 4330-20 : Histoire des femmes en Europe (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles)**

**Professeure** : Yolande Cohen

Session : Aut. 2016

Local 6150, Pavillon Hubert-Aquin,

Tel : (514) 987 3000 #8425 – Courriel : cohen.yolande@uqam.ca

Horaire : Mardi 9h30-12h30

Heures de bureau : mardi de 14h-16h

Salle de cours :

### **Description**

Introduction à l'histoire des femmes en Europe de la Révolution française à nos jours. Analyse des rapports sociaux de sexe et des rapports de genre. Parmi les thèmes abordés : les femmes et le monde du travail, les premières vagues de revendications féministes : droit de suffrage et réformes sociales et juridiques, les mouvements féministes (et les courants de l'historiographie du féminisme), colonialisme et genre, féminisme et maternalisme en Europe de l'entre-deux-guerres, les discours natalistes, les régimes fasciste et nazi, les politiques sociales de l'après guerre (pensions aux mères), l'avènement des mouvement d'émancipation et de libération.

L'histoire des femmes a profondément renouvelé l'histoire de l'Europe contemporaine pour devenir un champ d'étude à part entière. Initialement engagée, cette histoire s'est développée comme une critique des idéologies patriarcales (et autres non-dits de l'Histoire traditionnelle) et a fait valoir des approches neuves sur les grands événements qui ont marqué cette période. Elle a fait naître d'autres interprétations d'événements connus, tels la Révolution industrielle ou les grandes guerres mondiales, renouvelant ainsi la chronologie, le temps et les méthodes historiographiques, et révélé d'autres histoires jusque-là invisibles, dont les actrices étaient des femmes. De cette effervescence dans le champ de la connaissance historique, il résulte un certain nombre de données nouvelles sur les contributions des femmes aux démocraties européennes contemporaines, qui constituent désormais un ensemble pas encore tout à fait homogène ni complet mais une histoire en train de se faire.

L'objet du cours sera d'éclairer ces zones de connaissances en exposant les traits connus de cette histoire des femmes. La démarche chronologique sera retenue, sans toutefois sacrifier les problèmes que cette histoire suscite, aux événements. Bien que l'histoire des femmes soit essentiellement abordée ici dans la perspective de mieux appréhender les rapports de genre, c'est aussi à une analyse d'histoire sociale des rapports hommes-femmes que nous nous livrerons, chaque fois que cela sera possible. Cette double perspective nous permettra à la fois de souligner les transformations de ces rapports durant les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles européens tout en nous interrogeant sur les questions plus générales que cette nouvelle histoire soulève. Différentes théories féministes seront également soumises à la discussion. Les thèmes qui seront abordés durant le cours témoignent de la diversité des parcours de femmes durant ces deux derniers siècles.

La pédagogie utilisée est celle du cours suivi d'une période de présentation orale et de discussions par les étudiant-es à partir des lectures recommandées. L'évaluation proposée est la suivante : un travail à la maison sur une question (30%) à la mi-session, un examen en classe (40%) à la fin de la session, et une évaluation continue à partir des exposés oraux (20%) et des discussions en atelier (10%).

Date de remise du travail de mi-session : le ou avant le 1er novembre 2016.

### *Remarques concernant le travail de mi-session et l'examen*

Le travail de session et de mi-session doit être le résultat d'une recherche effectuée selon les normes reconnues dans la discipline. Ainsi :

- Le travail est fondé sur une problématique (une question de recherche) et la formulation d'une ou plusieurs hypothèses. La dissertation n'est pas un exercice descriptif mais bien un exercice analytique.
- Les manuels et les notes de cours ne constituent pas des sources pour un travail de recherche. Il faut faire des lectures spécialisées. À titre indicatif, le manuel obligatoire contient, à la fin de chaque chapitre, des références bibliographiques permettant d'initier et de poursuivre la recherche.
- Pour la présentation et les normes de rédaction d'un travail de session, il faut se reporter au guide des étudiants du Département d'histoire :  
[http://www.histoire.uqam.ca/formulaires/guide\\_1ercycle.pdf](http://www.histoire.uqam.ca/formulaires/guide_1ercycle.pdf).
- On ne doit inclure dans la bibliographie du travail que les publications effectivement utilisées lors de sa rédaction.

### **Calendrier**

**Cours I, (6 sept.)** - L'histoire des femmes aujourd'hui : Aperçu historiographique et introduction aux problématiques féministes de l'histoire. Présentation de la perspective adoptée dans ce cours.

**Cours II, (13 sept.)** - La Révolution française: les femmes et la déclaration des droits des hommes. Les Lumières ont-elles émancipé les femmes ?

Lecture: Guilhaumou, J. et Lapied, M. (2010). L'action politique des femmes pendant la Révolution française. Dans C. Fauré (dir.). *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes* (208-246).

**Cours III, (20 sept.)** : Mouvements philanthropiques associations et clubs féminins

Lecture : Anderson, B. (2010) Les femmes de 1848 dans les États Allemands. Dans C. Fauré (dir.). *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes* (448-466).

**Cours IV, (27 sept.)** - Les effets de la Grande guerre sur le statut des femmes : une libération ? Une discussion. Le deuxième front, à l'arrière. L'après-guerre.

Lecture: Rochefort, F. (2010). Du droit des femmes au féminisme en Europe, 1860-1914. Dans C. Fauré (dir.). *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes* (669- 694).

**Cours V, (4 oct.)** – Guerres et droits des femmes en Europe.

Lecture: Rudelle, O. (2010). Droits politiques des femmes en Europe : bilan des deux guerres mondiales. Dans C. Fauré (dir.). *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes* (695-732).

**Cours VI, (11 oct.)** - La Révolution russe : une révolution avec les femmes ? Changements de forme et permanences structurelles sous Staline.

Lecture : Alpern Engel, B. (2010). Les femmes dans la Russie des Révolutions, 1861-1926. Dans C. Fauré (dir.). *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes* (533-575).

**Cours VII, (18 oct.)-** Débats sur la prostitution et le trafic des femmes au tournant du siècle : l'internationalisation de la cause des femmes

Lecture : Dau Novelli, C. (2010). Collaboration et résistance de femmes ou le fascisme italien. Dans C. Fauré (dir.). *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes* (798-821).

**Cours VIII, (25 oct.) - Semaine de lecture.**

**Cours IX, (1 nov.)** – Femmes et totalitarisme

Lecture : Thalmann, R. (2010). La condition féminine sous le nazisme. Dans C. Fauré (dir.). *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes* (772-797).

**Cours X, (8 nov.)** - L'État-Providence pourvoyeur de services aux familles et employeur de femmes.

Lecture : Elgan, E. (2010). Le succès politique des femmes nordiques. Dans C. Fauré (dir.). *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes* (1003-1021).

**Cours XI, (15 nov.)** – La seconde guerre mondiale et la dislocation des Empires coloniaux

Lecture : (2014). Introduction. Dans Cohen, Y, Calle-Gruber, M, et Vignon, O. (dir.). *Migrations maghrébines comparées : genre, ethnicité et religions (France-Québec, de 1945 à nos jours)* (5-18). Paris : Riveneuve éditons.

Sanson, H. (2014). Entre acceptation et refus des appartenances dans La statue de sel et le Scorpion : la patrie littéraire d'Albert Memmi. Dans Cohen, Y, Calle-Gruber, M, et Vignon, O. (dir.). *Migrations maghrébines comparées : genre, ethnicité et religions (France-Québec, de 1945 à nos jours)* (189-201). Paris : Riveneuve éditons.

Memmi, A. (2014). Situation de la Tunisie. Dans Cohen, Y, Calle-Gruber, M, et Vignon, O. (dir.). *Migrations maghrébines comparées : genre, ethnicité et religions (France-Québec, de 1945 à nos jours)* (267-271). Paris : Riveneuve éditons.

**Cours XII, (22 nov.)** – Les femmes dans les migrations post-coloniales : mémoire et histoire

Lecture : Hachimi Alaoui, M. et Tersigni, S. (2014). Rejoignantes et exilées : une mise en miroir de deux expériences migratoires. Dans Cohen, Y, Calle-Gruber, M, et Vignon, O. (dir.). *Migrations maghrébines comparées : genre, ethnicité et religions (France-Québec, de 1945 à nos jours)* (93-107). Paris : Riveneuve éditons.

Trevisan Semi, E. (2014). Tyrannie de la mémoire en migration, le Maroc revisité par Marcel Bénabou, Ami Bouganim et Sami Berdugo. Dans Cohen, Y, Calle-Gruber, M, et Vignon, O. (dir.). *Migrations maghrébines comparées : genre, ethnicité et religions (France-Québec, de 1945 à nos jours)* (107-118). Paris : Riveneuve éditons.

Évaluation du cours (20 à 30 min) : Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette ([www.évaluation.uqam.ca](http://www.évaluation.uqam.ca)) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

### **Cours XIII, (29 nov.) – Intersectionnalité et transformation des rapports de sexe**

Lecture : Barbut, C. (2014). Voiles de l'oeuvre, voiles à l'oeuvre. Approches des travaux de Ghasideh Golmakani, Mona Hatoum, Rasha Khalil et Shirin Nisha. Dans Cohen, Y, Calle-Gruber, M, et Vignon, O. (dir.). *Migrations maghrébines comparées : genre, ethnicité et religions (France-Québec, de 1945 à nos jours)* (175-189). Paris : Riveneuve éditons.

Pruteanu, S. (2014). Ecriture migrante en France et au Québec : une approche comparative. Le rôle de la filiation féminine dans l'arrivée à l'écriture des personnages-femmes dans les romans de Malika Mokeddem et Abba Farhoud. Dans Cohen, Y, Calle-Gruber, M, et Vignon, O. (dir.). *Migrations maghrébines comparées : genre, ethnicité et religions (France-Québec, de 1945 à nos jours)* (201-213). Paris : Riveneuve éditons.

### **Cours XIV, (6 dec.) – Débats contemporains sur les féminismes**

Lecture : Calle-Gruber, M. (2014) "Isabelle l'Algérien", Epouser l'autre langue l'autre genre l'autre religion, Isabelle Eberhardt réinventée par Leïla Sebbar. Dans Cohen, Y, Calle-Gruber, M, et Vignon, O. (dir.). *Migrations maghrébines comparées : genre, ethnicité et religions (France-Québec, de 1945 à nos jours)* (147-159). Paris : Riveneuve éditons.

De Toro, A. (2014) Appartenance et Hospitalité : "Le politique" En traduisant Levinas et Derrida. Dans Cohen, Y, Calle-Gruber, M, et Vignon, O. (dir.). *Migrations maghrébines comparées : genre, ethnicité et religions (France-Québec, de 1945 à nos jours)* (159-174). Paris : Riveneuve éditons.

### **Cours XV, (13 dec.) - Examen.**

Ce cours comporte des lectures obligatoires qui sont puisées dans la Nouvelle Encyclopédie Politique et Historique des Femmes, sous la direction de Christine Fauré, (Paris, Belles Lettres, 2010) et dans Migrations Maghrébines Comparées : genre, ethnicité et religions, sous la direction de Yolande Cohen, Mireille Calle-Gruber et Élodie Vignon, Paris, Riveneuve ed., 2014. Ces deux ouvrages, obligatoires sont disponibles à la réserve de la bibliothèque, et pour achat à la COOP UQAM.

Une bibliographie complémentaire sera donnée durant les cours.

**Les dates de remise des travaux doivent être respectées rigoureusement. Les travaux en retard seront pénalisés à raison de 5 % par jour de retard. Si des circonstances indépendantes de votre volonté justifient un retard, il faudra en discuter avec le professeur avant la date de remise du travail.**

## NOTES IMPORTANTES

### PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit : la substitution de personnes ; l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ; la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ; l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ; la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ; l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ; l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ; la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ; la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche. Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

[www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

**Qualité du français :** la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.

### **Modalités de consultation des travaux et des examens :**

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe pré-affranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

Tableau C

Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	Niveau de développement attendu
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;</i></li> <li>- <i>Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;</i></li> <li>- <i>Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.</i></li> </ul>	Maîtrise
Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone ;</i></li> </ul>	Maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.</i></li> </ul>	Maîtrise
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement ;</i></li> <li>- <i>Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver ;</i></li> <li>- <i>Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement.</i></li> </ul>	Maîtrise